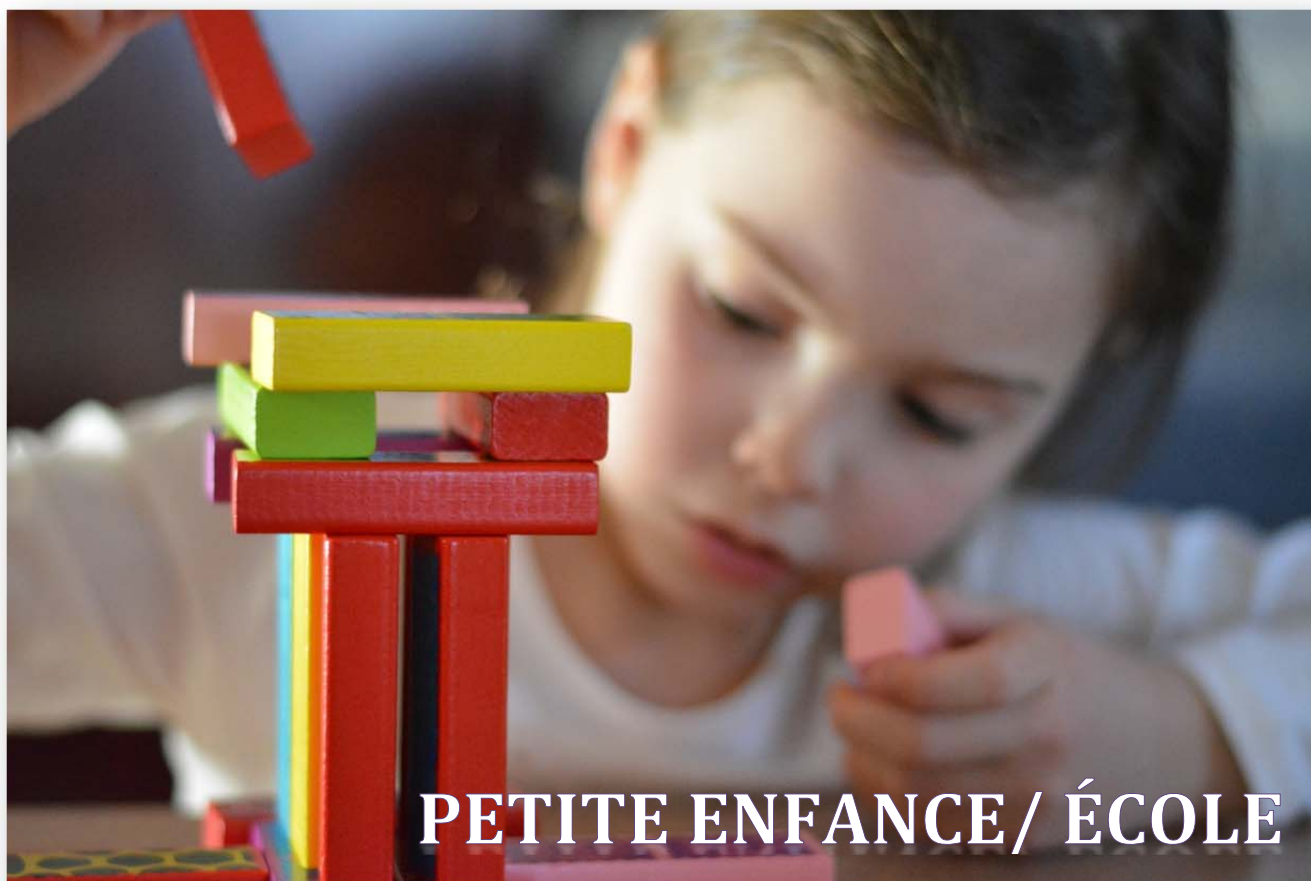


Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains sur tout le territoire

La CSF, association représentant les familles populaires et investie sur tous les secteurs de la vie quotidienne, porte, depuis longtemps, des positions fortes qui impactent directement la compétence des maires.

C'est pourquoi, convaincue qu'en tant que candidat à la municipalité, vous avez à coeur de répondre aux besoins des administrés, elle propose, à cette occasion, de porter à votre connaissance ses principaux points de revendications qui font écho aux préoccupations des habitants et des familles.



PETITE ENFANCE/ ÉCOLE

La compétence de la commune prend toute son importance en matière de petite enfance et d'école. La CSF travaille depuis de nombreuses années sur ces questions et en a acquis une réelle expertise de réflexion. Elle pose ainsi les revendications suivantes pour répondre aux besoins légitimes des familles.

PETITE ENFANCE

La mise de moyens significatifs en faveur du développement des structures d'accueil du jeune enfant.

- L'adaptation du nombre de places en crèche conventionnées (PSU) avec la CAF, en fonction des besoins sur le territoire, en tenant compte de l'urgence de certaines situations familiales (crèches AVIP).
- Le développement des structures adaptées aux enfants de 2 à 3 ans, encadrées par les professionnels de la petite enfance et de l'éducation nationale comme les classes passerelles.

ÉCOLE

La mise en oeuvre des moyens nécessaires en locaux et personnels municipaux en école maternelle.

Le décret du 28 juin 2017 donne aux communes la possibilité de choisir une organisation scolaire de 4 jours ou 4 jours et demi. La CSF demande la semaine de 4 jours et demi. Certaines communes ayant l'organisation scolaire de 4 jours ne proposent pas d'activités périscolaires, alors que la majorité des communes en 4,5 jours en propose. De plus, l'accueil le mercredi représente un réel coût pour les familles. (2,40 à 17,82 € par mercredi pour la garde de l'enfant- Etude coût de la scolarité 2019), c'est pourquoi nous demandons :

- La mise en place d'activités périscolaires de qualité en fonction du quotient familial et plus de souplesse dans la procédure d'inscription pour les parents.
- Que les fournitures scolaires dans les écoles soient fournies dans le cadre du financement par la commune.
- Construction d'écoles publiques dans les territoires dont les besoins explosent.

RESTAURATION SCOLAIRE

Concernant la restauration scolaire, les communes fixent la participation financière des familles.

La CSF propose donc :

- La généralisation d'une modulation du prix de la cantine en fonction des revenus sur l'ensemble du territoire.
- La facturation des seuls repas consommés (justificatifs en cas d'absence).
- La mensualisation des paiements.
- Des produits locaux de qualité dans les cantines scolaires.
- Mettre en place un pôle éducatif pour lutter contre le gaspillage scolaire et favoriser le tri sélectif, le respect de l'environnement etc.



L'accès à des services publics de proximité et de qualité est de plus en plus menacé, remettant ainsi en question la vie locale et son dynamisme.

Cela ne fait qu'aggraver les inégalités et isoler les habitants, entraînant ainsi une précarisation tant sociale que sanitaire injuste et alarmante.

Les déserts médicaux en sont un exemple frappant. Tout comme la fermeture des bureaux de poste ou des agences bancaires.

Il est donc essentiel de défendre l'accès à ces services incontournables pour les habitants et qui répondent à un besoin réel pour eux.

La CSF demande donc aux candidats aux municipales :

→ De s'engager à défendre ces services de proximité en luttant contre leur fermeture (bureaux de poste, distributeurs automatiques de billets, administrations...), en les consolidant et en développant les services nécessaires à la population.

Par exemple, La CSF encourage les élus à créer des centres municipaux de santé sur leur commune afin de permettre l'accès à une offre de soins multiple et diversifiée sur le territoire.

→ D'élargir l'amplitude horaire des lieux d'accès à la culture (bibliothèques, médiathèques...) afin de permettre à tous, et notamment aux jeunes, de pouvoir y accéder après les cours. Il en est de même pour l'amplitude horaire des services municipaux et des administrations.

- De développer la gratuité des transports notamment dans le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux.
- De faire preuve de responsabilité environnementale et de courage dans la mise en oeuvre des politiques municipales de commandes publiques (par exemple réduction des perturbateurs endocriniens dans les commandes de matériel pour les écoles, gymnase et autre établissement dépendant de la municipalité...).
- De mettre à disposition, pour faciliter l'accès au droit, des lieux d'accompagnement au numérique afin d'en permettre l'accès à tous et de freiner la dématérialisation systématique et parfois inadaptée.



Par ailleurs, la vie de la commune passe aussi par l'implication des habitants dans les associations de tous types.

Celles-ci remplissent un rôle que personne d'autre ne peut combler, construisent des projets bénéfiques à la commune et à ses habitants et sont primordiales pour le vivre ensemble. Elles doivent donc être reconnues dans leur représentativité et soutenues dans leurs actions et projets.

→ Dès lors, La CSF demande aux candidats de s'engager à la mise en oeuvre d'une réelle démocratie représentative avec les associations oeuvrant pour le vivre ensemble.



Le budget logement est le premier poste de dépenses pour les familles. Il est donc essentiel de garantir un logement digne pour tous et un cadre de vie agréable et qui corresponde aux besoins des habitants.

Pour cela, La CSF demande :

- La production suffisante de logements abordables pour atteindre les objectifs de la loi SRU.
- La prise en compte de l'expertise d'usage des habitants pour l'amélioration de leur cadre de vie dans l'espace public.
- L'encadrement des loyers en zones tendues pour garantir l'accès de tous à un logement abordable.
- L'arrêt des expulsions sans relogement et des coupures d'énergie.
- La réquisition des logements vacants en territoire tendu.
- La régulation des locations saisonnières afin d'accroître le parc locatif.
- Le renforcement des actions de prévention /sécurité afin d'améliorer le vivre ensemble dans les quartiers.

Le bien-être des familles passe par l'engagement des ses élus sur tous ces points pour vivre mieux au quotidien !